

*Siège Social : Maison de la Citoyenneté
Avenue Boulloc Torcatis 81400 – Carmaux*



(Photo Economie matin)

Edito

Faut-il changer le logo de CEGAIA « agir pour l'environnement » ?

1- que signifie « pour » l'environnement ?

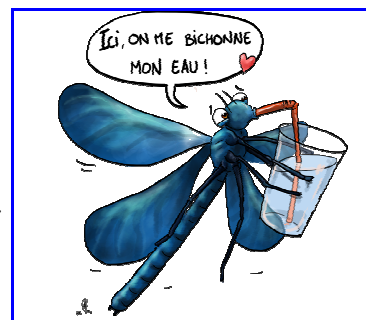
2- « agir » oui mais comment ?

3- exemple .

1 : Pour BRUNO LATOUR (« Face à Gaia »), nous sommes entrés dans une nouvelle époque géologique dominée par l'homme (l'anthropocène). L'homme transforme l'environnement d'abord pour ses besoins élémentaires, mais aussi pour ses désirs et ses ambitions. Il ne s'agit pas d'opposer d'un côté, l'humanité (7 milliards) et de l'autre, le reste de la faune et de la flore ; et pourtant, force est de constater que le conflit conduit inéluctablement à la disparition d'un nombre toujours croissant d'espèces ! La question fondamentale émerge alors : ne sommes-nous pas en train de porter préjudice à notre propre espèce, et ce, de façon insidieuse ? autrement dit : que devons nous craindre ? Quelles relations pouvons nous et devons nous avoir avec ce qui nous entoure ?

2 : Notre petite association s'est donnée pour objectif de prendre la parole pour représenter la voix du citoyen lambda appartenant à la zone géographique que l'on peut calquer sur celle de la Communauté de Communes du SÉGALA. Pour ce faire Cégea participe aux réunions où elle est invitée, manifeste son point de vue, fait des propositions. La connaissance du territoire nous permet de défendre au mieux nos idées.

3 : Ainsi, ce 22 mai, nous avons inauguré « Le sentier de la libellule bleue » à la ROUCARIÉ ; il s'agit d'un support pédagogique destiné aux promeneurs et surtout aux scolaires ; le livret d'accompagnement a été réalisé par Cégea et concrétisé par la COMMUNAUTE de COMMUNES du Carmausin Ségala : il est disponible dans les offices de tourisme et permet, au fil des 10 « stations », d'observer la faune, la flore, et le ruisseau du Céret qui remplit le barrage ; rappelons que cette eau, une fois « traitée », arrive au robinet de 30000 abonnés ! Cette création a un objectif : sensibiliser chacun de nous au fait que cette eau, source de vie, doit être protégée ! Évitions de polluer la nature nous en sait gré.



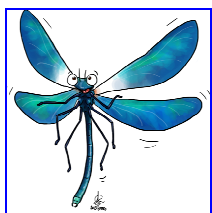
Nous refusons le fatalisme et parfois, nous sommes heureux d'avoir réussi un petit quelque chose ; cela nous redonne une lueur d'espoir ; et, si nous sommes critiqués, c'est la preuve que nous jouons un rôle ! Alors, fort de certitude, Cégea persiste et « agit pour l'environnement ».

Anne Marie et Max

Inauguration sentier de la Libellule



Dimanche dernier, 22 mai, la pluie abondante n'a pas empêché une centaine de personnes de se déplacer au Lac de la Roucarié pour l'inauguration du sentier de la Libellule bleue.



Dès le matin, une randonnée naturaliste, organisée par la Ligue Protectrice des Oiseaux Tarn a permis de découvrir les 10 stations thématiques de ce nouveau sentier qui s'étire du parking de la passerelle jusqu'au pont du Rastel. Le rossignol, caché dans le feuillage, chantait à gorge déployée ainsi que la fauvette à tête noire et le loriot, au loin. On a pu observer une nichée de canetons colvert évoluant autour de leur mère, des carpes battre l'eau durant le frai et des grenouilles coasser à l'envie... Mais, pas une seule araignée, libellule bleue, ou papillon..., sans doute frigorifiés !

Élus et membres des associations, partenaires du projet, ont ovationné Madame CASTE, actuellement en charge de la culture à la communauté de communes du Carmausin-Ségala (3CS), coordinatrice de ce projet de sentier, lorsqu'elle a sectionné la liane inaugurale en lierre joliment décorée de rubans !

Puis, à différents points du sentier, sont intervenus Dominique ROZAN et Max MAIGNAL de l'association Cégea, Evelyne HABER, de la LPO Tarn et Laurent VERGNES, du Syndicat Mixte de Rivière Cérou-Vère (SMRCV).

Et, c'est à l'abri sous une tente, que s'est terminée cette manifestation atypique, après la prise de parole de Madame PINOL, présidente de l'Office du tourisme de la 3CS et conseillère régionale et de Ernest GIORGUITTI vice-président du SMRCV

Didier SOMEN, président de la communauté de communes du Carmausin-Ségala a rappelé le rôle capital de l'information du public dans la protection de la ressource en eau et son attachement à un aménagement de la Roucarié compatible avec la qualité de l'eau potable. On notait la présence de Monsieur ESPIE, maire de Carmaux avec ses adjoints, de Denis MARTY, maire de Monestiés, Jean Claude CLERGUE, maire de Sainte Gemme et de Monsieur BONNECARRERE, sénateur du Tarn. Un pot réalisé avec des produits du terroir à clos cette matinée humide....

=> Le livret-guide du sentier de la Libellule bleue, édité à l'intention des futurs randonneurs, peut être retiré gratuitement dans les Points d'Accueil Touristique de Carmaux, Monestiés, Mirandol-Bourgnounac (anciennement offices du tourisme).

Pour tout renseignement, consulter le site : www.tourisme-tarn-carmaux.fr (rubrique randos à pied)

Dominique

Expérimentation au jardin potager

Où comment tenter de mettre en pratique les recommandations de M. DUFUMIER, à savoir éviter que la terre ne voit le soleil, éviter de retourner la terre. Par ailleurs, utilisation d'engrais verts, faire attention à la rotation de cultures par rapport à l'an dernier et "désherber" autrement.

1ère étape : j'ai fauché à raz une zone enherbée de végétation diverse laissée en friche en hiver après culture de tomates l'année dernière. Donc zone couverte en hiver qui a protégé la terre.

2ème étape : ouverture d'une zone avec une houe pour couper l'herbe restante et réalisation d'une tranchée avec une griffe à 2 dents qui sera la zone de semis où les graines toucheront la terre. Zone à peu près propre, le plus gros des racines aura été arraché. Une zone parallèle de part et d'autre de la tranchée des futurs semis sera préparée plus grossièrement avec la houe.

3ème étape : Semis d'un mélange radis carottes pour faire suite aux légumes fruits de l'an dernier (tomates).



4ème étape :

Semis assez dense de lentilles vertes sur une dizaine de cm de part et d'autre du semis radis/carottes.

5ème étape : arrosage.

Ensuite, les jours et semaines suivants, toujours arrosage et désherbage. En ce qui concerne le désherbage, au lieu d'arracher les herbes qui repoussent vers les semis, je les coupe avec des ciseaux. L'idée c'est de bousculer le moins possible la terre, et ce qui repousse couvre aussi le sol. Les lentilles qui germent plus vite que mes semis radis/carottes commencent à réaliser un joli tapis couvre-sol et vont étouffer d'autres herbes qui pourraient envahir.

Autre exemple pour repiquer des salades.

Des salades sauvages ce sont ressemées au milieu de l'herbe et poussent très bien (voir photo).



L'idée à expérimenter (ce que je vais bientôt faire) est d'ouvrir avec une houe une petite zone où l'on rendra la terre meuble sur une surface suffisante pour repiquer un plant de salade ou de chou précédemment semé. On repique le plant, on arrose et on va laisser la salade ou le chou se développer au milieu de l'herbe qui poussera autour. La terre sera couverte et la salade ou le chou sera protégé du soleil par les herbes qui pousseront autour. On pourrait aussi semer des lentilles autour de la zone de repiquage.

Michel

Eco-Aventure

La 9ème édition de l'Eco-Aventure 2016 se déroulera à Virac le 18 septembre 2016 dans le cadre de la journée nationale du patrimoine

Un programme festif et sportif est proposé (de 8 heures à 14 heures) :

Une randonnée pédestre patrimoine autour du village

Une randonnée sportive de 12 km

2 trails de 12 et 21 km en départs échelonnés

Une collation « produits du terroir » clôturera cette manifestation

Participation financière : 10 Euros comprenant les activités, le ravitaillement et la collation

Réunion festive

Afin de préparer l'Eco Aventure et de faire le point sur les actions que nous menons, nous vous proposons de nous retrouver à Salles le Jeudi 7 Juillet à 19 h 30 autour d'une « auberge espagnole ».

Cégaia n'ayant pas d'autres ressources, votre cotisation est vitale pour l'association

✂.....
BULLETIN D'ADHESION ANNEE 2016

NOM.....Prénom.....

Adresse :.....

Adresse électronique :.....

Adhésion de base : 10 €uros Adhésion et soutien

Paiement libellé à « Association Cégaia »

à adresser au siège social : Maison de la Citoyenneté - 26, Boulevard Bouloc Torcatis 81400 Carmaux